

Politique de la ville : Citoyenneté & Culture, d'Uzès à Paris!

La Ville d'Uzès à travers l'Office municipal de la Culture et la Maison des Jeunes et de la Culture d'Uzès répondent à nouveau à l'appel à projet lancé par la Communauté de Communes Pays d'Uzès dans le cadre du contrat de ville 2024-2030. Un projet innovant autour de la citoyenneté et de la culture.

Publié le 05 juin 2024



Depuis 2015, la Communauté de Communes Pays d'Uzès lance des appels à projets à destination des organisateurs de projets sur le territoire. Cette année, la Ville d'Uzès par le biais de l'Office municipal de la Culture et la Maison des Jeunes et de la Culture d'Uzès répondent à nouveau à l'appel à projet. Les objectifs du projet "Citoyenneté & Culture" sont :

- > créer du lien et une mixité sociale grâce à la diversité du groupe : 80% des Quartiers Prioritaires d'Uzès et 20 % des habitants d'Uzès hors QPV, comme le stipule le contrat de ville.
- > solliciter l'implication à travers des chantiers participatifs.
- > sensibiliser les publics aux valeurs de la République et aux principes de la laïcité dans un esprit empreint de tolérance, de solidarité et dans le respect de la mixité.
- > favoriser l'accès et l'ouverture à la culture aux personnes qui en sont éloignées.

Le contrat de ville, c'est quoi?

Conformément à la loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014, le Contrat de Ville est le contrat unique de référence de la politique de la ville et de toutes les politiques menées en faveur des quartiers prioritaires, porté conjointement par l'ensemble des signataires : Etat, Villes, EPCI, Conseil Départemental, Conseil Régionaux, Caisse d'Allocations Familiales, Bailleurs, Caisse des Dépôts et Consignation, etc.

Le contrat de ville repose sur 3 piliers :

- **La cohésion sociale :** le contrat de ville prévoit les mesures de soutien aux équipements sociaux, culturels, sportifs et aux associations assurant le lien social sur le territoire. Ils assurent un investissement supplémentaire des partenaires du contrat de ville dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la justice.
- **Le développement de l'activité économique et de l'emploi :** les contrats de ville veillent à une présence de Pôle Emploi et des missions locales dans chaque territoire prioritaire, à la mobilisation d'au moins 20 % des contrats aidés et des aides à l'emploi pour les jeunes des quartiers, ainsi qu'au développement de l'entrepreneuriat.
- **Le cadre de vie et le renouvellement urbain :** les contrats de ville programment les créations d'équipement, la mobilité dans le parc résidentiel et l'installation de nouvelles activités dans le quartier. Ils détaillent les initiatives prises pour l'amélioration des relations entre la police et la population. Dans les territoires éligibles au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), les contrats déterminent les objectifs opérationnels de transformation du quartier et de mixité sociale.

Il fixe le cadre des projets de renouvellement urbain et prévoit l'ensemble des actions conduites pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la politique de la Ville. L'État et ses établissements publics ainsi que les autres acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, **sont partis prenants de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.**



Citoyenneté & Culture, d'Uzès à Paris ...

- Dans un premier temps, **l'équipe de pilotage convie les habitants des quartiers prioritaires de la ville à une réunion d'information le Vendredi 7 juin 2024, à 14h 30 au Café citoyen "Chez Amande & Co", 1 place Saint-Génies.** À ce rendez-vous, les organisateurs du projet présenteront les objectifs et le déroulé du projet ainsi que les conditions de participations.
- Par la suite, **une réunion cette fois ci publique à destination de tous les habitants d'Uzès aura lieu le Lundi 10 juin 2024 à 18h, au Salon Malraux de l'Hôtel de Ville d'Uzès.** Uniquement à cette réunion seront distribués les dossiers d'inscription.

Le projet "Citoyenneté et Culture, d'Uzès à Paris" se décline en plusieurs étapes :

De juillet à novembre 2024, les inscrits au projet pourront participer à une multitude d'événements avant le séjour principal, le voyage à Paris! Pour commencer, des visites se dérouleront dans le Gard : **visite de l'Hôtel de ville d'Uzès par M. Jean-Luc Chapon, Maire d'Uzès, visite de la Préfecture du Gard à Nîmes par M. Michaël Pulci, délégué du préfet** et visite de l'incontournable événement culturel porté par la municipalité depuis 2021, la troisième édition d'Uzès Exposition : Buggati, une dynastie de créateurs & Monticelli, précurseur de l'impressionnisme.

Tout participant engagé au projet, participera à des chantiers participatifs en auto-financement avec le Café citoyen "Chez Amande & Co", participation et vente de produits alimentaires sur deux marchés d'Uzès. Une fois que le groupe aura accompli ses missions en département gardois, la meilleure partie du projet débutera...

Les 7 et 8 novembre 2024, le groupe de 20 personnes (16 personnes issus des QPV: 8 personnes du quartier des Mûriers et 8 personnes du quartier des Amandiers et 4 personnes habitants d'Uzès hors QPV) accompagné de 3 encadrants quitteront la cité ducale pour 2 jours intenses en direction de la capitale, Paris. Sur place, le programme sera bien chargé avec de nombreuses visites culturelles et des lieux incontournables tel que **le Sénat, le Panthéon, la Tour Eiffel ou encore le Musée d'Orsay**. D'autres activités comme la traversée de la Seine seront au programme.

Après le retour à Uzès, le service communication de la Ville d'Uzès en partenariat avec l'Office municipal de la Culture et la MJC d'Uzès procéderont à **une restitution des clichés à destination d'une exposition éphémère dans la cour de l'Hôtel de Ville d'Uzès, à la MJC et "Chez Amande & Co"**.

CONTACT



CULTURE
LOISIRS ET ANIMATIONS
**Office municipal de la
culture Uzès**

Mairie Uzès, 1 place du
Duché
30700 UZES

📞 04 66 03 10
72
0642388185
✉ culture@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)